

Déclaration d'utilisation du vélo et/ou du covoiturage donnant droit au bénéfice du « Forfait mobilités durables »

(Conformément à la délibération n° 95-2022 en date du 24 novembre 2022 du Conseil Communautaire)

Service de ressources humaines

Service

Grade/emploi

.....

.....

Domicile

.....

.....

Lieu de travail

.....

.....

Quotité travaillée année N¹

Départ ou arrivée N¹ et 2

Oui ; (si oui renseigner la date)

Non

Montant du forfait mobilité durables² :

Date, signature et cachet du service RH :

Signature de l'agent :

Déclaration sur l'honneur (à remplir par l'agent)

Je soussigné(e).....

Atteste sur l'honneur

Utiliser un vélo mécanique ou assistance électrique pour mes déplacements domicile/ travail ;
• Nombre de jours pour l'année 2022.

Etre conducteur ou passager en covoiturage pour mes déplacements domicile/ travail.

• Nombre de jours pour l'année 2022.

• Total de nombre de jours pour l'année 2022.

Déclare que :

Je ne bénéficie pas d'abonnement de transport public de transport ;

Je ne bénéficie pas d'un abonnement de service public de location de vélo ;

Je ne perçois pas d'indemnités représentatives de frais pour mes déplacements entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail ;

Je ne bénéficie pas d'un logement de fonction ;

Je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction sur le lieu de travail ;

Je ne bénéficie pas d'un transport collectif gratuit entre mon domicile et mon lieu de travail ;

Je ne suis pas transporté gratuitement par mon employeur ;

Je ne bénéficie pas pour le même trajet d'une prise en charge au titre des frais de déplacement temporaires ;

Ces éléments peuvent être confirmés par le service des ressources humaines ;

Je tiens à disposition de mon employeur tout justificatif utile d'utilisation effective de covoiturage ou d'utilisation d'un vélo.

Je certifie sur l'honneur d'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Fait à

signature de l'agent

Le :